

## A la Une

### L'accord universel pour le Climat adopté !

Le 12 décembre 2015, les 195 parties ont adopté l'Accord de Paris, se donnant l'objectif de limiter l'élévation des températures en dessous de 2°C. Les États s'engagent à émettre des émissions nettes équivalentes à zéro à partir de 2050 et à sortir progressivement des énergies fossiles.



Entrée du site de la Cop 21 au Bourget. © Arnaud Bouissou/MEDDE-MLETR

#### Avancées

- Principe de responsabilité commune mais différencié : obligation est faite aux pays industrialisés de financer l'aide aux pays pauvres sur le climat, les pays en développement sont invités à y contribuer sur une base volontaire.
- Révision tous les 5 ans des contributions nationales avec une ambition d'augmentation des objectifs à partir de 2023
- Reconnaissance du rôle des acteurs non étatiques dans la lutte contre le changement climatique
- Nécessité d'un investissement de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour soutenir les politiques d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement. Des engagements chiffrés seront fixés en 2025.

#### Limites

- Bien que l'accord de Paris soit un traité applicable au sens du droit international, il n'est juridiquement pas contraignant : pas de mécanismes de sanction en cas de non-respect des obligations, possibilité de « sortir » de l'accord dans 3 ans
- Absence de mécanismes de compensations des pertes et dommages des pays les plus vulnérables.
- Absence de fixation du prix du carbone
- Entrée en vigueur dès lors que 55 pays (55 % des émissions) auront ratifié l'accord

#### Les autorités locales, acteurs clés du climat

La pertinence et l'importance des efforts déployés par les autorités locales dans la mise en place d'actions de réduction des émissions, le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité des territoires aux changements climatiques ont été reconnues. Les acteurs sont invités à participer au processus d'examen des mesures qui seront mises en place d'ici 2020. L'accord encourage la collaboration entre les différents échelons de gouvernements, la valorisation des connaissances et des savoirs locaux, l'élaboration de plans d'actions nationaux et locaux et le renforcement des capacités au niveau infranational.

Le **Plan d'actions Lima-Paris** (LLPA), initiative conjointe des pays hôtes des COP 20 et 21 (Pérou et France), du Secrétaire Général des Nations unies et du Secrétariat de la CCNUCC, prône l'engagement de tous les acteurs pour un monde bas carbone et résilient au changement climatique via des engagements concrets. Avec 10 000 projets portés par des villes, régions, fondations, banques ou entreprises et 75 initiatives internationales dans les domaines de la résilience, du transport, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique notamment, cet **agenda des solutions** présentent des trajectoires et des mesures clés à prendre afin de protéger le climat. Voir la plateforme [NAZCA](#).

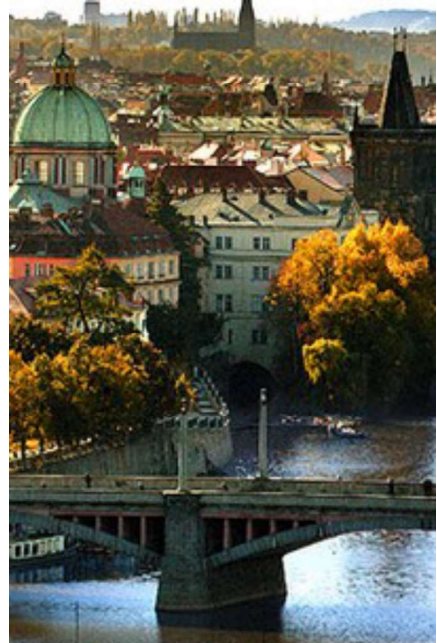
Lancé lors de la Cop 21, un **Urban Hub** réunira notamment les organisations des Nations Unies et la Banque mondiale autour de l'objectif du renforcement de l'action climat au niveau infranational.

#### Les acteurs poursuivent leurs engagements

Parallèlement, les autorités locales ont fortement renforcé leur implication dans la lutte contre le changement climatique, notamment depuis le sommet Climat et Territoires qui s'est déroulé en juillet 2015. Dans cette continuité, le Sommet mondial des acteurs du climat ([Climate Chance](#)), parrainé par Ségolène Royal, se tiendra du 26 au 28 septembre 2016 à Nantes. Ce sommet renforcera les coalitions d'acteurs et les engagements, dressera un plan d'action global en matière de climat. L'action des acteurs non étatiques est ainsi reconnue comme un pilier pour la mise en œuvre des politiques climatiques.

## En bref

- **Habitat III - Consultation des acteurs** : le Secrétariat technique du PFVT a lancé une consultation des acteurs français de l'urbain sur 6 notes de positions, produits dans le cadre de séminaires ou d'anciens travaux du PFVT : résilience, planification stratégique, gouvernance locale, finances locales, innovations et services urbains, villes pour tous. Les commentaires sont attendus **pour le 7 janvier 2016 au plus tard**. A l'issue de la consultation, les notes pourront être endossées par les ministères français en réponse aux Policy Units produits par des experts internationaux dans le cadre des Nations unies.
- Suite à un groupe de travail du PFVT qui s'est tenu entre mars et juillet 2015, des **Orientations françaises en matière de Villes et Changement climatique** ont été élaborées. Les membres sont invités à contribuer à la publication pour le **15 janvier 2016 au plus tard**.
- **Habitat III - la conférence régionale Europe** se tiendra à Prague entre le 16 et le 18 mars 2016. Elle permettra aux participants de débattre des priorités européennes pour le nouvel agenda urbain et de proposer leurs recommandations. Le ST invite les membres du PFVT qui le désirent à s'[inscrire](#) et à [candidater](#) pour organiser de *side events*, avant le 31 janvier 2016. Plus d'informations [ici](#).



## Pour aller plus loin



- Réalisé par l'IGD et l'AMGVF, l'**Atlas de la gestion des services publics locaux 2015** souligne l'importance du choix du mode de gestion du service public par les autorités locales afin de garantir efficacité et qualité du service. La pertinence de ce choix dépend notamment de l'expertise nécessaire à la fourniture du service. [Publication](#)



- Retrouvez la première [publication](#) de la plateforme [Uraia](#) qui propose des recommandations aux autorités locales pour préparer et mettre en œuvre des **partenariats publics-privés** pour une gestion intelligente des villes. L'élaboration de ce document est le fruit de discussions lors d'un atelier de renforcement de capacités à Oslo en Juin 2015, auquel le FMDV et Nomadeis ont participé.



- Retrouvez l'article de la CODATU sur le **transport urbain durable** dans les villes du Moyen-Orient, notamment à Riyad et Amman. [Article](#).

## Opportunités

- **Appel à contributions** (lancement prévue le 15 Janvier 2016) adressé aux acteurs non-étatiques en vue de la tenue du sommet **Climate Chance** à Nantes du 26 au 28 septembre 2016. Soumettre une proposition avant le 7 Avril 2016. Découvrez les thèmes des ateliers. [En savoir plus](#).
- Appel à contributions sur « **The transgressive city** » pour la conférence de l'ISA RC21 à Mexico (gouvernance, informalité, mobilisations sociales, inégalités, etc.) Soumettre une proposition avant le 31 Janvier 2016. [En savoir plus](#).

Retrouvez toutes les offres dans la [rubrique Opportunités](#) du site du PFVT

## Agenda

**20-21 Janvier 2016**  
Campus Urbain de Paris

**27 Janvier 2016**  
Comité directeur du PFVT

**1 Février 2016**  
Comité de pilotage du PFVT

## Rejoignez le PFVT !

Les acteurs français sont invités à signer la charte d'engagement et remplir le bulletin d'adhésion, téléchargeables sur le [site du PFVT](#).